 **CAPD du 26 juin 2014**

 Déclaration liminaire du SE-Unsa

Madame l’Inspecteur d’académie,

Mesdames et Monsieur les membres de la Division du 1er degré

Mesdames et Messieurs les IEN,

Après plusieurs années d’un mouvement de plus en plus compliqué, nous nous interrogeons aujourd’hui. Il est peut-être venu le temps de faire le point, de mettre tout sur la table.

Cette année à nouveau, les membres de la D1D ne déméritent pas. Ils travaillent d’arrache-pied, se heurtant à ce degré de complexité maximal que notre mouvement départemental a atteint.

Permettez-nous, Madame l’Inspecteur d’Académie, de nous inquiéter pour l’équipe de la D1D. Nous rendons hommage à Mme Thiébaut et à ses collaborateurs. Mais en tant que représentants des personnels, nous ne pouvons être insensibles à leurs conditions de travail. Ne sommes-nous pas dans le même bateau ?

Un exemple révélateur : les documents préparatoires aux réunions paritaires sont envoyés à des heures tardives. A 21h30 le 6 juin, 19h38 le 10 juin. Hier, veille de CAPD, nous recevions le listing récapitulatif postes/participants à 18h31. Par voie de conséquence, en ce qui nous concerne, élus du SE-Unsa, les conditions de vérification des documents ne peuvent évidemment pas nous convenir non plus. Par ricochet, nous avons travaillé sur le mouvement, à plusieurs commissaires paritaires, lundi jusqu’à 22h, mardi de 9h à 20h et hier toute la journée jusqu’à 21heures. Notre conception de notre rôle de commissaires paritaires est à ce prix.

Dans le dernier listing arrivé à 18h31, une ou /des personnes ont disparu, une ou des distorsions entre les listes existent. Mais nous n’avons pas pu les signaler en amont de la CAPD.

Qui plus est, nous avons repéré la disparition de certains postes d’allemand et de certains enseignants de bilingues entre les 2 versions des documents… Une façon radicale d’éviter les interrogations ? Mais non, puisque nous sommes convaincus que Mme Marchal, que nous sommes heureux de voir siéger avec nous, pourra nous éclairer.

Après ces constats plutôt négatifs mais qui ne jettent en aucun cas la pierre à la D1D, (Mme Thiébaut, soyez-en vraiment certaine) nous pensons que dès l’an prochain il devient impératif de revoir les modalités du mouvement bas-rhinois. Je me souviens d’ailleurs avoir tiré des sonnettes d’alarme en guise de liminaires il y a 2 ou 3 ans.

- Nous proposons de réintroduire une saisie de vœux spécifique au second temps, différente du 1er temps. Car la réalité du 1er temps n’est pas celle du 2nd temps. Les objectifs et les stratégies des personnels ne peuvent pas être identiques pour des affectations définitives ou des affectations provisoires.

- Depuis l’apparition des vœux de secteur, nous demandons qu’ils ne soient opérants qu'au second temps. Pourquoi ne pas revenir à une 2ème saisie de vœux ? Elle existe à juste titre dans d’autres départements. Elle fiabiliserait les listes de postes et pourrait aussi permettre la saisie des demandes de maintien avec un code de priorité par exemple.

Et si nous revoyions tout cela ? En syndicat progressiste, au SE-Unsa, nous sommes tout disposés à réfléchir et à avancer des propositions concrètes pour que puisse avancer le chantier du mouvement. Il est impératif que notre mouvement progresse. Ses modalités doivent devenir plus simples et plus lisibles.

Il y va de notre sérénité à tous et de celle des très nombreux enseignants concernés.